

Règlement du Challenge Départemental « Grand Sud »

Les 4 concours formant le Challenge Départemental « Grand Sud » endurance équestre sont :

LECCI	12/02/2012	ASSO ZAPPA HORSE ENDURANCE (2014402)
SAGONE	04/03/2012	FERME EQUESTRE LE RANCH (2011800)
COTI CHIAVARI	15/04/2012	MOLINI COMPETITION (2016602)
STE LUCIE DE PORTO-VECCHIO	11/11/2012	ASSO ZAPPA HORSE ENDURANCE (2014402)

Le classement se fait avec le total des points obtenus par un cavalier à chacun des 4 concours.

Un coefficient multiplicatif est appliqué au total final suivant le nombre de concours validés. La participation effective à une épreuve (départ effectif sur l'épreuve) (y compris JC) d'un concours, valide la participation à ce concours.

Le classement se fait par cavalier, quelque soient les montures. Un seul classement commun junior senior toutes catégories (y compris JC).

Les récompenses seront (le total est 1600€) :

1 ^{er}	500 €
2 ^{ème}	400 €
3 ^{ème}	300 €
4 ^{ème}	250 €
5 ^{ème}	150 €

Les coefficients sont :

1 concours validé	Coef = 1
2 concours validés	Coef = 2
3 concours validés	Coef = 3
4 concours validés	Coef = 4

Les points par concours sont (maximum 2 épreuves par concours, dans ce cas 2 X 20 km) :

Distance →	20 km	30 km	40 km	60 km, 90 km VI et VL
1 ^{er}	20	30	40	60
2 ^{ème}	18	27	36	54
3 ^{ème}	16	24	32	48
4 ^{ème}	14	21	28	42
5 ^{ème}	12	18	24	36
6 ^{ème} et plus	10	15	20	30

En cas d'équo les meilleurs résultats obtenus (en points) sur chacune des épreuves départageront les concurrents.